ROUBAIX

Bureaux: 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

VISITE AU NOUVEL INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE ET SOCIALE DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Tout d'abord, une **Consultation prénuptiale** devant permettre aux futurs époux de se faire examiner pour savoir s'ils ne sont pas atteints d'aucune maladie grave incompatible avec le mariage. Des examens de sang, d'urine, des radiographies pourront être faits. A l'issue de cet examen, une attestation sera délivrée à chacun des sujets, certifiant qu'ils ont subi l'examen prénuptial. Ainsi, on ne verra plus aussi souvent, des tuberculoses pulmonaires éclatant deux mois après le mariage, des naissances d'enfants infirmes, etc...

Une Consultation **anté-natale** sera ouverte simultanément et y seront examinées les femmes attendant une maternité. On y fera, en liaison avec le service de médecine légale, des dépistages précoces de grossesse ; on y recherchera les maladies méconnues qui pourraient conduire à des naissances avant terme ou à des naissances d'enfants anormaux.

Pour cela, radiographies, examens d'urine et de sang seront pratiqués et les personnes reconnues malades seront dirigées vers les médecins de leur choix ou vers les hôpitaux.

Ajoutons enfin qu'un vaste programme de **Consultations d'hygiène sociale** est à l'étude, consultations qui s'ouvriront vraisemblablement au cours de l'année 1935.

Souvenirs macabres

Ainsi qu'on s'en rend compte le programme de cette institution est vaste et sans limite.

Il nous faut pourtant encore continuer notre visite de l'établissement, où au premier étage sont situés le service de chimie toxicologique (avec salles des balances, salles de destruction des matières organiques, cabinets médicaux, etc.) et le musée-bibliothèque, dans les vitrines duquel de macabres souvenirs sont étiquetés et alignés. Baignant dans un produit liquide transparent, dont la composition est le secret du brave garçon de laboratoire Henri PARISIS, des cervelles, des cœurs, des mains dont l'annulaire porte encore l'alliance matrimoniale, des fœtus, des nouveau-nés, des fémurs, des tibias, garnissent les rayons des armoires. Des crânes de bandits voisinent avec leurs masques de plâtre. Des vêtements, des armes, des masques à gaz, des peaux tatouées, des dents, des touffes de cheveux, tous ces souvenirs sont là conservés et rangés.

Plus loin dans une salle d'opération où nous pénétrons, les Docteurs GERNEZ et Mme MARCHAND-ALPHAND, ouvrent le ventre d'un lapin — qu'ils ont anesthésié bien entendu.

M. le Docteur Gernez nous explique son travail et c'est alors que nous apprenons qu'en collaboration avec la Doctoresse Marchand, nos deux éminentes personnalités médicales, possèdent maintenant une méthode certaine de diagnostiquer la grossesse chez la femme et même, dans certains cas, de déterminer le sexe de l'enfant attendu. Ce sont là des résultats merveilleux qui font honneur aux savants lillois et prouvent l'intérêt qu'il y avait à doter notre centre universitaire d'un organisme aussi complet.

Le centre de prophylaxie

Nous n'insisterons pas davantage malgré tout l'intérêt qu'ils présentent sur les services des recherches toxicologiques demandées par le Parquet et des recherches scientifiques sur les techniques chimiques et les intoxications, auxquelles se livrent MM. les Docteurs LECLERCQ, MULLER, André PATOIR, MARCHAND, L. GERNEZ, MM. PAYEN, DELSARTE, LEFEBVRE, Gérard PATOIR, car nous voulons maintenant avant de clore cette relation d'enquête, passer au service réservé à M. le Professeur BERTIN, service qui dans quelques mois, prendra le titre de « Centre Régional de Prophylaxie des Maladies Vénériennes ».

Cette institution dispose d'une installation et d'un matériel des plus modernes, réalisés pour assurer la discrétion absolue avec boxes et isoloirs séparés et privés pour les malades.

Dans quelques mois, dès que les crédits demandés au Ministère de la Santé Publique seront accordés, M. le Professeur Bertin pourra compléter son installation et réorganiser la prophylaxie des maladies vénériennes dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes.

Chargé d'étudier la mortalité vénérienne, d'en rechercher les causes et de la combattre, ce centre répond également à une nécessité d'autant plus urgente qu'il se trouve au cœur d'une population très dense comprenant une importante partie d'étrangers.

UN TOURQUENNOIS SURPRIS EN TRAIN DE VOLER A LA GARE D'ISSY-LES-MOULINEAUX FUT BLESSÉ D'UN COUP DE FEU

L'autre nuit, en gare de marchandises d'Issy-les-Moulineaux, des inspecteurs de la Compagnie ont surpris deux individus en train de voler du charbon.

Les inspecteurs firent feu et l'un des voleurs fut atteint à la fesse gauche : Alfred Lesage, 36 ans, originaire de **Tourcoing**, manœuvre, demeurant rue Jean-Jacques-Rousseau, à Issy-les-Moulineaux.

Transporté à l'Hôpital des Petits Ménages, sont état a été jugé peu grave.

QUATRE ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS MANIFESTERONT LE 3 FÉVRIER A LILLE

L'Association Républicaine des anciens Combattants, la Fédération nationale des Combattants républicains, la Fédération Ouvrière et Paysanne des anciens Combattants et Victimes de la guerre, la Ligue des Combattants de la Paix invitent leurs membres à manifester dimanche 3 février, dans les rues de Lille.

La manifestation aura pour but de « protester contre les Décrets-Lois, contre la Guerre, contre le Fascisme ».

Elle s'assemblera, dès 14 h. 30, avenue Charles Saint-Venant, face à la sortie de la gare de Lille, et se mettra en branle à 15 heures précises. Par les voies du Centre, elle se rendra au monument aux morts, puis à l'Hôtel de Ville où, dans le grand Hall, prendront la parole les orateurs qualifiés de l'Association républicaine des anciens Combattants, de la Fédération nationale des Combattants républicains, de la Fédération ouvrière et paysanne des anciens Combattants et Victimes de la guerre.

400 kilos de stupéfiant représentant une valeur de près de 4 millions saisis à Anvers

C'est là que se ravitaillaient les trafiquants arrêtés dans la région d'Hazebrouck

Il y a quelques jours, on annonçait d'**Hazebrouck** l'arrestation d'un trafiquant de cocaïne qui avoua qu'il se procurait sa drogue à Anvers. Peu après, la brigade des recherches de cette ville apprenait qu'un nommé Henri L..., âgé de 47 ans, demeurant rue Wappers, tentait de vendre 400 kilos de hachisch à un organisme établi au Caire. Il avait été convenu que la drogue serait placée dans des caisses à verre munies d'un double fond.

L... trouva un complice et, en compagnie de celui-ci, il s'était rendu dans un immeuble de la rue de la Ruche, où habite un nommé Pierre V..., âgé de 42 ans. Au cours d'une perquisition faite dans cette maison, on découvrit dans la cave 50 kilos de hachisch en sachets d'un kilo et les policiers apprenaient peu après que Pierre V... avait un magasin rue Marnix. Une perquisition fit découvrir sept caisses de stupéfiant contenant chacune 50 kilos de drogue.

Pierre V..., longuement interrogé, a avoué qu'il avait reçu la marchandise en garde d'un nommé Alphonse Van H..., domicilié rue de Rotterdam, qui l'aurait obtenue d'un nommé Jean G..., habitant rue Ste-Anne.

R. Van H... avoua qu'il savait que la marchandise se trouvait à Anvers depuis 1931 et qu'il cherchait un moyen pour l'expédier en Grèce. Les 400 kilos de drogue saisie avaient été achetés à raison de 25 livres le kilo et les revendeurs se proposaient de l'écouler à raison de 95 livres le kilo. La marchandise saisie représente donc une valeur de près de quatre millions.

Tous les inculpés ont été mis à la disposition du procureur du Roi.

Un chalutier Ostendais a essuyé le feu d'un garde-côte français

Il a pu s'échapper après une poursuite qui dura quatre heures

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Hier matin, vers 7 h., un chalutier à moteur d'Ostende pêchait au chalut dans les eaux territoriales françaises. Il n'était pas seul. Tout à coup surgit un garde-côte français. Ce fut le signal d'un sauve-qui-peut général. Le capitaine du chalutier belge se jura, pourtant, qu'on ne le prendrait pas. La chasse commença. Le capitaine fit couper le chalut et abandonna sa pêche. Le garde-côte ayant une vitesse supérieure à celle du bateau de pêche, celui-ci ne put trouver le salut que par ses manœuvres. Il fut impossible au garde-côte de la capturer, ce que voyant, le garde-côte tira à coups de canon mais rien n'y fit. Le fuyard continua sa course.

On ouvrit à bord du garde-côte français un feu reglé, mais les pêcheurs belges, accompagnés par les balles, ont pu s'échapper. La chasse dura quatre heures. A 11 h. du matin, les Français, voyant l'inutilité de leurs efforts, cessèrent la chasse. Les pêcheurs belges découvrirent les noms et numéros de leurs bateaux qu'ils avaient eu soin de cacher. Ils s'assurèrent des dégâts, heureusement minimes, qui avaient été occasionnés à leur mâture et rentrèrent à Ostende, vers midi.

UN AUDITEUR AU TRIBUNAL DE BRUXELLES JETA UNE BRIQUE A LA TÊTE DU PRÉSIDENT

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Un incident qui a produit une vive émotion s'est déroulé jeudi matin au tribunal de Bruxelles.

Un chauffeur d'automobile nommé Francotte, âgé de 64 ans, titulaire d'un casier judiciaire assez fourni, se trouvait mêlé au public dans la salle d'audiences de la 17e chambre correctionnelle. Soudain, il tira de sa poche une brique enveloppée dans un journal et le lança à la tête du magistrat qui présidait l'audience. M. le juge Hubrecht atteint au haut de la poitrine, ne fut heureusement pas blessé. L'individu prit aussitôt la fuite. Poursuivi par un gendarme, il put être rejoint. Amené devant le juge Hubrecht, il lui déclara : « Vous m'avez condamné. M. le Président, mais je vous aurai. Or, il se fait que M. Hubrecht ne l'a pas condamné du tout ». Il avait simplement désigné un médecin pour examiner l'état de Francotte à la suite d'un accident d'autobus qu'il avait provoqué, mais, toutefois, Francotte, pour cet accident, a été condamné hier par un autre juge.

Francotte est passible d'une condamnation de 3 mois à 3 ans de prison et d'une amende de 200 à 1.000 francs.

L'ACHÈVEMENT DU CANAL DU NORD

Les parlementaires des départements intéressés se sont réunis hier, à Paris

Les sénateurs et députés des départements du **Nord**, du **Pas-de-Calais**, de la **Somme** et de l'**Oise**, se sont réunis hier au Luxembourg, afin d'étudier les conditions dans lesquelles doivent être achevés les travaux d'aménagement du Canal du Nord.

Une commission composée de parlementaires de chacun des départements intéressés a été chargée d'insister vivement auprès du Ministre des Travaux publics pour que toutes dispositions soient prises en vue de l'achèvement rapide du canal.

Cette commission s'est mise immédiatement en rapport avec le ministre et il a été décidé qu'elle ferait part au Gouvernement de ses doléances au cours d'une audience fixée au mercredi 30 janvier.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 25 janvier 1935. — Soleil : lever, 7 h. 39 ; coucher, 16 h. 36 ; Lune : lever, 23 h. 4 ; coucher, 9 h. 18.

Aujourd'hui : Conversion de Saint-Paul. — Demain : Sainte Paule.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 24 février 1935, à 18 h. : Baromètre : 766 mm. ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 6 mm. 5 ; Thermomètre : Froide : 7.5 ; Minima : 5.6 ; Maxima : 8.6 ; Etat hygrométrique : 97 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 1 mm. 7 ; Direction du vent : Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; Quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel couvert avec pluie devenant ensuite très nuageux avec éclaircies et averses. Vent de Sud-Ouest, faible, passant à Ouest modéré ; Température stationnaire ou en faible hausse. — Minimum de température en faible hausse.

CONTRE LES BOMBARDEMENTS AÉRIENS

UN ABRI INSTALLÉ A ROUBAIX A ÉTÉ INAUGURÉ HIER

EN HAUT : Les personnalités inaugurant l'abri-modèle aux usines WIBAUX-FLORIN à Roubaix et écoutant les explications données par l'architecte-constructeur, M. MAILLARD. — EN BAS : Un coin de l'exposition des appareils de protection contre les gaz.

La Croix-Rouge de Roubaix, sous l'impulsion de son président, M. Louis Wattine, a réalisé grâce à l'accueil hospitalier des administrateurs des établissements Wibaux-Florin, un abri-type contre les bombardements aériens et pour la défense contre les gaz.

Installé dans les caves des établissements Wibaux-Florin, rue Cuvelle à Roubaix, cet abri fut inauguré hier en présence de nombreuses personnalités.

Nous y avons remarqué la présence de MM. le général Miquel, représentant le général Mussel, commandant le 1er C.A. ; colonel Demiantte, commandant d'armes, représentant M. le Préfet du Nord ; Moulaert, consul général de Belgique ; Libert, directeur général de l'Union National de défense antiaérienne ; MM. Eug. Mathon, ancien président de la Croix-Rouge ; Alph. Motte, président de la Croix-Rouge de Tourcoing ; Liévin-Danel, délégué régional-adjoint de la Croix-Rouge et Mme, présidente de la section des Dames de la Croix-Rouge de Lille ; MM. Butruille, président de la Croix-Rouge de Douai ; Eug. Rasson, président du Tribunal de Commerce ; Chaleyé, directeur de l'Ecole des Arts et Industries textiles ; le médecin général Wetzel ; Cassel, secrétaire général départemental des Mutilés ; Mme Jules Lorthiois, de Tourcoing ; le docteur Laude ; Puppinck, de la Fédération Industrielle.

M. Louis WATTINE entouré des membres du Comité et du Conseil d'administration des établissements Wibaux-Florin, accueillit ses hôtes et leur expliqua ce qu'était l'abri qu'ils allaient visiter.

Il formula le vœu que de telles installations se multiplient un peu partout.

M. J. Wibaux remercia les paroles aimables de M. Wattine et dit qu'il avait été très heureux de mettre son établissement à la disposition de la Croix-Rouge.

Enfin, M. MAILLARD, architecte à qui fut confiée l'installation de l'abri, expliqua ce qui avait été réalisé.

L'abri en question est un abri moyen et peu coûteux, qui peut protéger contre les bombes d'une centaine de kilos. Installé dans les caves de l'usine, il bénéficie du matelas que représentent les quatre étages de l'immeuble ; l'intérieur a été aménagé suivant les données de la défense antiaérienne. Les caves y sont protégées de l'entrée par des sas organisés grâce à des portes hermétiques et calfeutrées.

A l'intérieur de l'abri proprement dit, se trouve une salle d'isolement des gazés, puis une salle d'hospitalisation et enfin un vaste local-refuge.

Un système spécial d'aération et de ventilation donne les garanties possibles. Bref on a réalisé là, avec des moyens sommaires, un abri suffisant mais qui n'a rien dû poste de secours aux besoins extrêmement coûteux.

Après avoir entendu les explications de MM. Wattine et Maillard, les invités visitèrent l'installation de l'abri et des explications de détails leur furent fournies sur place.

M. Watine commente ensuite l'excellente besogne accomplie par les 70 infirmières qui ont visité en 1934 quelque 5.000 enfants des écoles libres, et celle, non moins fructueuse, réalisée par les infirmières visiteuses de l'enfant, qui ont effectué 9.810 visites et placé 59 enfants dans les maisons de vacances.

Le président retrace l'organisation de la défense passive, puis il passe en revue l'activité des œuvres : de la Maison de Ropos du Mont d'Halluin, de l'aide aux veuves et aux orphelins de guerre, des Jardins ouvriers, qui compte 2.100 jardins, soit une superficie de 55 hectares. Il dit la collaboration apportée par la Croix-Rouge, au mouvement familial, à la défense des intérêts des consommateurs, souligne l'aide apportée aux chômeurs.

Le trésorier, M. Bayart, remercie les membres donateurs et rend un bel hommage à l'activité et au dévouement de M. Watine. Il commente la situation financière de la Croix-Rouge et détaille les chapitres des différentes sections. Il termine en adressant un appel aux membres bienfaiteurs.

DISTINCTIONS

Reprenant la parole, M. Watine rend un bel hommage au zèle dévoué de M. Prouvot, le secrétaire général de la Croix-Rouge, dont l'intelligente activité n'est pas étrangère aux développement des multiples œuvres de cet organisme. Le président a obtenu, pour M. Prouvot, la médaille d'or de la Croix-Rouge, la plus haute distinction de cette œuvre, et la lui remet aux applaudissements de l'assistance. Il annonce encore que la médaille d'argent de la Croix-Rouge vient d'être attribuée à M. le docteur Laude, en reconnaissance de ses éminents services. — La séance est ensuite levée.

UNE EXPULSION MOUVEMENTÉE

Hier, vers 10 h., M. Verkindère, huissier, assisté de M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, procédait à l'expulsion de Mme Debouve, 94, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or.

Alors que l'huissier exerçait, un groupe d'une quarantaine de personnes envahit la cour et s'opposa à l'expulsion.

Les nouveaux venus vidèrent la voiture de déménagement qu'on avait déjà commencé à charger.

Il fut fait alors appel à la police et une quinzaine d'agents et de gendarmes arrivés sur les lieux réussirent à rétablir l'ordre, mais à ce moment, les déménageurs refusèrent de continuer leurs services. En conséquence, l'expulsion ne peut avoir lieu.

Une enquête a été ouverte par la police pour établir l'identité des manifestants.

LOTERIES Nationale et Régions Libérées
BILLETS — POCHETTES — DIXIEMES SANS FRAIS
BANQUE NORD IMMOBILIER
LILLE : 115, rue de Paris (angle rue du Molinel) ; ROUBAIX : 122, Grande-Rue ; TOURCOING : 12, rue Carnot (angle rue Chanzy). 227

Une quinzaine de vente réclame chez les Commerçants de l'Epeule et de l'Alouette

Chaque début d'année indique la fin de la période des inventaires et bilans. Donc, chaque commerçant conscient de de ses intérêts sait exactement ce qu'il possède en magasin et qu'elle est la quantité de marchandises qu'il doit sacrifier sans que, pour cela, il soit question de « rossignols » démodés ou ne répondant plus au goût du jour.

Tout le monde connaît, depuis longtemps, le bon esprit qui anime les commerçants des quartiers de l'Epeule et Alouette et les sacrifices qu'ils ne cessent de s'imposer pour satisfaire leur clientèle. Actuellement des stocks intéressants se trouvent dans leurs magasins et c'est pour cette raison qu'ils vont mettre en vente, à des prix incroyables et à portée de toutes les bourses, une quantité importante d'articles en solde.

En commerçants avisés, ils viennent d'organiser une quinzaine de vente-réclame qui aura lieu dans tout le secteur du samedi 26 janvier au dimanche 10 février. Les personnes désirant profiter des réelles occasions mises à leur disposition feront bien de ne pas trop tarder à visiter les diverses maisons de commerce qui bordent les deux rives des rues de l'Epeule et de l'Alouette. Elles seront certainement enchantées de leur déplacement.

La seconde fête d'hiver au Sport Ouvrier Roubaisien

C'est le dimanche 17 février, à 15 h., dans la piscine municipale, rue des Champs, que se déroulera la seconde fête d'Hiver du Sport Ouvrier Roubaisien.

Continuant ses belles réunions de propagande, la commission de natation a mis sur pied, un programme, que le public appréciera. Elle s'est assurée, le concours du Cercle Olympique de Paris, excellent club de la région parisienne, possédant une belle équipe de Water-Polo, 2e du championnat de Paris de la F.S.G.T., ainsi que celui du C.O.S. Les nageurs lillois. Les éléments de ces deux clubs, rivaliseront d'ardeur avec les nageurs du Sport Ouvrier Roubaisien et nous feront assister à de belles luttes nautiques.

Location buvette des bains, téléphone : 332-57.

IL FAUT VISITER L'EXPOSITION ANNUELLE... des «100.000-CHEMISES DE PARIS». SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale. Vous y rencontrerez des occasions nombreuses et réelles. Toujours les très belles qualités et des prix très bas.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CROIX-ROUGE

Jeudi soir, s'est tenue, sous la présidence du général Miquel, l'assemblée de la Croix-Rouge. Une nombreuse assistance se trouvait rassemblée dans une des salles du Cercle de l'Industrie, quand M. Watine, président de la Croix-Rouge, salua les diverses personnalités présentes et remercia tous ceux qui apportent leur concours aux différentes œuvres qui gravitent autour de ce groupement, dont on sait que l'activité ne se limite pas seulement à prodiguer des soins aux blessés en temps de guerre, mais qu'elle s'exerce en temps de paix, sur de multiples domaines de la bienfaisance.

Après avoir annoncé la désignation de Mme Eugène Motte-Vanoutryve à la présidence de la section des dames, M. Watine définit l'action des infirmières sur le terrain social et montre l'important rôle que peut remplir la femme dans ce domaine.

L'ACTIVITÉ DU GROUPEMENT

Le président aborde ensuite son rapport annuel sur l'activité des différents œuvres. Il souligne tout d'abord l'importance et la nature des services rendus par le dispensaire école qui a effectué 9.595 pansements et donné 1.251 consultations et dont les cours ont permis à 38 infirmières de recevoir le diplôme simple et à 39 auxiliaires de passer avec succès leurs examens de 1934. Puis il constate que la clinique répond toujours à de sérieux besoins, et formule l'espoir que la Maternité Boucicaux, où 104 naissances furent constatées en 1934 contre 64 l'année précédente, connaîtra dans l'avenir la même faveur auprès de la population.

Le rapport sur l'œuvre du placement des nourrissons est lu par Mme Jules Lorthiois, à qui M. Watine rend hommage pour la récompense que son dévouement lui a fait obtenir de l'Académie Française. La présidente de l'œuvre souligne la vitalité de cette organisation, dont l'activité au cours de l'année s'est traduite par un mouvement de 529 enfants et elle annonce l'ouverture pour le mois de mars prochain, d'une maison à la mer, disposant de 40 lits pour enfants de 18 mois à 5 ans.

Mme Thibeau fait connaître à l'assistance le développement du Dispensaire antituberculeux, rue Pierre-de-Roubaix, où 1.876 consultations furent données et 554 examens radioscopiques effectués en 1934.

A 2 h. 45 : Première série : N° 14.808 à 14.822 ; 14.823 à 15.093 ; 15.094 à 15.385 ; 15.386 à 15.645 ; 15.646 à 15.800.

A 3 h. 15 : Première série : N° 15.800 à 16.067 ; 16.068 à 16.284 ; 16.285 à 16.406 A ; 16.406 B à 16.660 ; 16.661 à 16.821.

A 3 h. 30 : Première série : N° 16.822 à 17.019 ; 17.020 à 17.305 ; 17.306 à 17.537 ; 17.538 à 17.717 ; 17.718 à 17.897.

A 3 h. 45 : Première série : N° 17.898 à 18.308 ; 18.309 à 18.669 ; 18.670 à 18.878 ; 18.879 à 19.060 ; 19.1 à 19.241.

A 4 h. 15 : Première série : N° 19.242 à 19.406 ; 19.407 à 19.561 ; 19.562 à 19.690 ; 19.700 à 19.851 ; 19.852 à 19.971.

A 4 h. 30 : N° 19.972 à la fin.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Il est rappelé aux réservistes appelés à accomplir une période durant l'année 1935, qui désirent solliciter l'allocation journalière, qu'ils doivent déposer leur demande, dans le plus bref délai, à la Mairie, bureau militaire.

Les demandes qui ne seraient pas déposées pour fin février risquent d'être atteintes par la forclusion.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Une adjudication s'est tenue à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. De Brabandère, adjoint au maire, assisté de MM. Omer Lamarcq et Valentin Vanotheghem, conseillers municipaux ; Verrier, receveur municipal ; Bocquet, directeur de la comptabilité.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

1er lot : Habillement des concierges, gardes et cantonniers, surveillants des halles et agents de police. Devis 19.922 francs ; adjudicataire, M. Tesse, rabais 29 fr. 85 pour cent.

2e lot : Habillement du personnel de l'Octroi. Devis 1.176 fr. Adjudicataire, M. Defosses, rabais 2,75 pour cent.

3e lot : Habillement des Sapeurs-Pompiers. Devis 2.172 fr. 95. Adjudicataire, M. Guroult, rabais 29,50 pour cent.

4e lot : Fourniture de manteaux de pluie aux appariteurs et au personnel de la police. Devis 20. 056 francs. Adjudicataire, M. Molin. Rabais 21 pour cent.

5e lot : Effets de coiffure des employés municipaux, gardes et cantonniers au personnel de la police et au personnel de l'octroi. Devis 3.463 fr. 25. Adjudicataire, M. Dearx, rabais 10.05 pour cent.

6e lot : Effets de coiffure destinés aux Sapeurs-Pompiers. Devis 375 fr. Adjudicataire, M. Dearx, rabais 12.50 pour cent.

Sociétés et Comités

SYMPHONIE DU S. O. R. — Samedi 26, à 16 h. 30, répétition de la Symphonie.

FANFARE DELATTRE. — Ce vendredi, à 20 h. 15, répétition générale.

PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE TÉLÉGRAPHISTES. — Ce vendredi, à 19 h. 30, 8e séance au Cercle des Sous-Officiers, 12, rue Faidherbe, Tourcoing.

GRANDE FANFARE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Ce vendredi, à 20 h., répétition obligatoire au local : 265 bis, rue J.-Guesde : trompettes, clairons, tambours. — Nouveaux morceaux à l'étude.

AMICALE-PHOTO. — C'est au cours de la réunion de ce soir vendredi qu'aura lieu la proclamation des résultats des concours de fin d'année. La remise des récompenses suivra aussitôt. — Il est rappelé aux concurrents que leur présence est nécessaire, les lots étant choisis par eux-mêmes, dans l'ordre du classement.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX. — La Bibliothèque sera ouverte le dim. 27 janvier, de 10 à 11 heures.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce vendredi, de 18 à 20 h., permanence spéciale pour les membres du Syndicat du Tissu, au siège : 67, rue des Fabricants. — De service : M. Betremieux.

GALLOPHILIE. — Au Nouveau Roubaix, chez M. A. Duquesnoy, 145, boulevard de Fourmies, concours : 30-100 et 50-150, dim. 27 janvier ; au parc à 19 h., pour jouer après miroir.

S. O. R. DU SERVICE DE SANTÉ. — La conférence qui était prévue pour dimanche 27 janvier, à 9 h., à l'Hôpital Militaire, n'aura pas lieu. Prochaine conférence, le 3 février à 9 h.

AMICALE CALAISIENNE. — Le Comité invite cordialement ses membres et leurs amis à assister au thé dansant qui aura lieu le dimanche 27 janvier, de 15 h. 30 à 19 h. 30 dans les salons de la Maison des P.T.T. rue Brûle-Maison, à Lille.

Cette fête est la première manifestation de l'activité de l'Amicale et sera sans doute bien accueillie des nombreux Calaisiens résidant à Lille. Des cartes d'entrée sont en vente à « L'Innovation », jouets, rue des Chats Bossus et chez Mlle Lemaire, 76, rue Brûle-Maison, à Lille.

Le Comité rappelle que pour éviter toute confusion avec un groupement déjà existant, l'Amicale Jacquard, groupement calaisien, porte désormais le nom d'Amicale Calaisienne.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PING-PONG

LA BELLE TENUE DU « NORDIC » EN DEUXIEME DIVISION DU NORD

Au championnat du Nord qui se déroule actuellement une équipe s'est particulièrement distinguée : le « Nordic » tennis de table de Roubaix. En effet, au cours des matches aller qui viennent de se terminer, ce club n'a pas subi la défaite.

Voici d'ailleurs le palmarès des rencontres, qui en dit plus long que n'importe quel commentaire :

Le 16 novembre 1934 bat le Pingouin P.P.C., 16 victoires à 9 ; le 23 bat l'Union Athlétic Intergad'Arts, 25 victoires à 0 ; le 30, bat le Canon d'Or P.P.C., 25 victoires à 0 ; le 14 décembre, bat le New P.P.C. de Tourcoing, 25 victoires à 0 ; le 21, bat le Spora P.P.C. de Lille, 19 victoires à 6 ; le 28, bat le P.P.C. d'Estaires, 21 victoires à 4.

Voici de magnifiques résultats, qui sont dus d'une part, à l'excellente organisation du club que dirige un comité compétent ; d'autre part à un entraîneur d'équipe qui a soin de ses joueurs qui sont : Coupé Maurice, Delerue Félix, Dubois Paul, Delattre Raoul, Lecat Lucien, Grimm Oscar, Talpaert Guy, et qui jusque maintenant ont défendu les couleurs du « Nordic » de si brillante façon.

FOOTBALL. — **Excelsior Athlétic-Club-S.O. Montpelliérains.** — En examinant le palmarès des S.O.M. le lecteur est frappé par les résultats enregistrés par le club du Sud-Est. A Paris, le S.C. Fivola, le Red Star Olympique, le S.C. de Nîmes, des matches nuls avec le F.C. de Sète et l'Olympique d'Alès ; on y voit également des défaites surprenantes face à des formations certainement inférieures en technique avec les Sommistes.

Dimanche, les Excelsiormen sont bien décidés à vaincre. Les observations faites par les dirigeants semblent avoir porté leurs fruits et c'est avec un moral entièrement renouvelé, remis à neuf, qu'ils aborderont cette rencontre capitale avec la volonté bien arrêtée de donner satisfaction à tous.

TIR. — **Association Institut Turget.** — Dimanche, stand ouvert de 9 h. 45 à 11 h. 45. Entraînement général en vue des prochains concours. Les débutants sont priés d'être présents dès l'ouverture du stand pour l'étude au chevalet. — Le 3 février, reprise des concours mensuels. De service : Graver P.

POIDS ET HALTERES. — **Union Roubaisienne des Sports Athlétiques.** — Dim. matin au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne-d'Arc, entraînement général : poids et lutte, de 9 h. à 10 h. 45 ; à 11 h., entraînement spécial pour les « as » en vue du championnat du Nord (1re série). — Spécialement convoqués : Delbarre Henri, Blondeau Paul, Leglege Henri, Dumoulin Marcel.

PREPARATION MILITAIRE. — Motocyclisme. — Ce soir, à 20 h., au Moto-Club du Nord, de la Fraternelle, 42, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, aura lieu le cours de préparation au brevet d'estafette motocycliste. Les jeunes gens et les réservistes que cette question pourrait intéresser peuvent s'y adresser pour inscription.

TIR REGIONAL (stand 34 Gde Rue). — Dim. 27, de 9 h. 30 à 12 h. 30, séance de tir d'entraînement, dernière journée, concours mensuels et à la volatile. De service M. A. Didry. — Stand ouvert à tout amateur.

LUTTEURS-CLUB PIERRE-DE-ROUBAIX. — Entraînements les mardis et jeudis, de 18 à 20 h., et les dimanches, de 9 h. 30 à 11 h. 30, au siège : 265 bis, rue Jules-Guesde.

FOOTBALL. — Les organisateurs « Les Percoteux Roubaisiens » rappellent aux équipes désirant participer au tournoi que les règlements sont à leur disposition au siège : 85, rue de la Vigne, à Roubaix ; ceux-ci devront parvenir signés pour le 15 février, dernier délai.

CYCLISME — **Union Sportive Roubaisienne.** — Voici les résultats de la première sortie d'entraînement de l'U. S. R. — Il y avait trente partants et le classement à l'arrivée s'établit comme suit : 1. Louveau ; 2. Deraedt ; 3. Lobros ; 4. Coudron Léon ; 5. Kennebroek. La prime au Mont de Wervicq fut gagnée par Ghesquière.

— Dimanche 27, deuxième sortie ; départ et rendez-vous chez Dedoncker, 54, rue de l'Epeuple, à 9 h. précises ; l'arrivée sera jugée au siège.

— Mardi 29 janvier, réunion mensuelle de la commission et des membres, au siège, à 19 h. ; inscriptions ; cotisations.

SUPPORTERS « ALLEZ RACING ». — Réunion générale dim. 27 janvier, à 18 h. 30, au siège : 21, rue Jouffroy, en vue du déplacement à Calais.

JEUX DIVERS

CARTES. — Chez Orvane Auguste, 52, boulevard de Mulhouse, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 janvier, grand concours de piquet, 3 tours pour 15 fr. Mise 2 fr., jeu habituel.

En vente chez tous les entrepositaires

ETAT CIVIL

Naissances : Gustave Peers, de Leers ; Marcelle Malrait, rue des Longues Haies, 273, c. Desmet, 1 ; Marie-Jeanne Takerkart, rue de Lannoy, 31, c. Boyaval, 6 ; Liliane Olejniczak, rue de la Paix, 79 ; Gilbert Watine, boulevard de Paris, 45.

Publications : Henri Thieu, menuisier, d'Armentières et Germaine Nuyttens, cuisinière, rue Daminartin, 35 ; Charles Bernard, employé de commerce, rue de Barbieux, 18 et Martha Delebelle, d'Armentières ; Jean Vanoenoo, mécanicien, rue Latine, 9 et Emilienne Glorieux, piquère, rue Jean-Macé, 35 ; Louis Leroy, de Mont-de-Marson (Landes) et Julia Roge, doubleuse, rue de Toulouse, 21 ; Emile Vanwynsberghe, employé, rue du Tournal, 65 et Renée Niffels, bonnetière, rue Pierre-de-Roubaix, 177.

Décès : Théodore Herteler, 67 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 46 ; Oscar Struyvelt, 62 ans, rue de la Planche Trouée, 10 ; Adolphe Loens, 50 ans, rue des Anges, 88 ; Louise Jandot, 79 ans, rue de Barbiroux, 31.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

NECROLOGIE

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Léon LEVEUGLE née Marie-Zulma VERHELLE

décédée à Roubaix, le 23 janvier 1935, dans sa 45e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 26 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Assemblée à la maison mortuaire, 65, rue Claude-Lorrain, à 9 h. 15.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

P.F. H. VERGIN, 257, Gd'Rue. T. 306.25 3540

AVIS DE DÉCES

Madame Victor THIERRY et ses enfants ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur **Victor THIERRY, Opticien**, leur époux et père, décédé à Ascq, le 19 Janvier 1934, à l'âge de 57 ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Ascq, le 22 courant.

Cet avis tient lieu de faire part. 4259

WATTRELOS

LA FRAUDE

Les douaniers de la brigade de la Houzarde ont arrêté, au pavé Leruste, le nommé Roger Meere, 26 ans, garçon d'hôtel, demeurant rue Aubaere, à Bruxelles, qui était porteur de 4 kg. 500 de tabac.

Le fraudeur a été transféré à Lille par les soins de la gendarmerie.

Mutilés du travail. — Il est rappelé aux mutilés du travail et invalides civils que, dimanche 27 janvier, aura lieu la causerie instructive, organisée par le groupe départemental, avec le concours d'un délégué de la Fédération nationale des mutilés du travail.

La réunion aura lieu, à 10 h., au siège, 26, rue Carnot.

Permanence à partir de 9 h. 30, pour tous renseignements, inscriptions et cotisations.

Cercle A. Dumas. — Les membres du